



15^{ème} CONGRÈS NATIONAL à LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) les 14, 15 ET 16 NOVEMBRE 2019

DOCUMENT N° 2 – Fiche repas à retourner impérativement pour le 28 septembre 2019 à la FVCS

AVEC « bon de commande Mairie » OU « chèque congressiste » correspondant aux repas à l'ordre de la FVCS.

IMPORTANT : Pour tout désistement parvenant après le 7 novembre 2019, le règlement restera acquis.

Ville de :

Nom du participant (1)	Qualité (2)	Nom de l'hôtel réservé (voir fiche hôtels)	Nombre de nuitées	Repas (3)				Montant Total	Bon de commande Mairie (4)	Chèque congressiste (5)
				Judi soir Offert par la ville de La Roche-sur-Yon	Vendredi midi 19.50 €	Vendredi soir dîner de gala 24.00 €	Samedi midi 19.50 €			

- (1) Un participant par ligne
- (2) EV = Délégué élu votant (un seul par ville)
E = Elu (ne votant pas)
SV = Délégué Sage votant (deux par Conseil des Sages)
S = Sage ne votant pas
A = Accompagnant
- (3) Cocher pour chaque repas offert et/ou payant
- (4) Répondre « oui » si « bon de commande » de la mairie pour paiement des repas par mandat administratif
- (5) Si pas de prise en charge par la mairie, répondre « oui » et joindre chèque

Cachet et signature Mairie